



**Le 29 septembre, mobilisons-nous pour gagner des augmentations de salaires !**



Emmanuel Macron l'a expliqué en conseil des ministres récemment : voici venu « la fin de l'abondance et de l'insouciance ». Mais de quelle abondance parle-t-il quand les trois branches dans lesquelles le Synptac-CGT est représentatif ont des grilles de salaires en dessous du SMIC (à l'instar de près de 70% des branches) ? De quelle insouciance parle-t-il quand de plus en plus de personnes peinent à gagner un salaire leur permettant de vivre dignement, auxquelles s'ajoutent toutes celles et tous ceux privé·e·s d'emploi et dont la précarité est le lot quotidien ?

Cet été aura été marqué par la promulgation de la loi dite « pouvoir d'achat », qui est censée être un remède face aux difficultés économiques croissantes de bon nombre d'entre nous. Mais derrière un intitulé qui se veut séduisant, ne nous laissons pas bernier : cette loi entérine de nouvelles régressions sociales, grâce à l'alliance par le vote de la droite et de l'extrême droite. Permettre l'octroi aux salarié·e·s d'une prime exceptionnelle non imposable et non soumise à cotisation, c'est aller à l'encontre d'une réelle revalorisation des salaires. Permettre la monétisation des RTT, c'est remettre en cause la durée légale du temps de travail (35 heures) et remettre au goût du jour le vieil adage sarkozyste du « travailler plus pour gagner plus ». En lieu et place d'une réflexion de fond sur les causes et les mécanismes de la crise, le gouvernement a proposé une solution court-termiste, tout en accélérant sur sa volonté de réformer le régime d'assurance chômage.

Dans nos secteurs, la révolte gronde depuis plusieurs mois face à la dégradation de nos conditions de travail conjuguée à la stagnation de nos salaires. La passion, si elle nous anime toutes et tous au quotidien, ne paie pas les factures et ne justifie pas d'être corvéable à merci. Nous rappelons ici au passage la lutte victorieuse de nos collègues du CentQuatre-Paris, qui après 10 jours de grève en février dernier ont enfin obtenu une revalorisation de leurs salaires.

Car sans lutte, point de salut ! Sans mobilisation, sans pression venant du terrain, nous ne pourrons pas défendre face au rouleau-compresseur libéral du gouvernement un service public du spectacle vivant de qualité, avec un budget à la hauteur de ses ambitions. Sans mobilisation, nous ne pourrons pas obtenir de nos employeurs dans les branches dans lesquelles nous négocions des hausses de salaires à la hauteur de nos compétences, de notre engagement, pour vivre dignement.

Le Synptac-CGT appelle donc les personnels techniques, administratifs et d'accueil du spectacle vivant et de l'événementiel à participer massivement à la journée de mobilisation du 29 septembre, en faisant grève et en prenant part aux nombreuses manifestations organisées ce jour-là.

-> [lire le communiqué de la CGT](#)

-> [lire le communiqué de la fédération CGT du spectacle](#)

Paris, le 12 septembre 2022